

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES ABONNEMENTS, RÉCLAMES & ANNONCES
Un an 3 »
Réclames 1^{re}, 2^e et 3^e page 0.40
Annonces 4^e page 0.20

Nous avons le plaisir de publier ci-après des extraits d'une brochure que vient de faire paraître M. PAUL LAFFITTE. (1). Nous le faisons sans parti pris, laissant aux lecteurs le soin de juger si cela leur semble bon et raisonnable.

LE PARTI MODÉRÉ

Ce qu'il est, ce qu'il devrait être

La Politique Modérée
Je rencontre un ami et nous causons des choses de la politique. Au bout d'un instant, il m'interprompt : « Vous oubliez que je suis un modéré. — Moi aussi, lui dis-je, suis un modéré, et m'en vante; comment donc se fait-il, étant modérés tous deux, que nous ne puissions pas mieux nous entendre ? »

La vérité est que nous sommes d'accord sur ce qu'il ne faut pas faire ; nous savons fort bien ce dont nous ne voulons ni l'un ni l'autre. Ce n'est point là une politique, ou, si vous voulez, c'est une politique négative. Mais faut-il faire quelque chose ? Et que faut-il faire ? C'est où la difficulté commence. Mon ami a sa manière de penser, j'ai la mienne : survienne un troisième modéré ; il dira peut-être que nous avons tort l'un et l'autre.

Au lieu de trois modérés, supposez trois radicaux : ceux-là s'entendent ; car ils savent où ils veulent aller, et par quels chemins. Pourquoi ? Parce que les radicaux ont un programme et que les modérés n'en ont pas. Au fond, nous autres modérés, nous n'avons eu jusqu'ici qu'une idée commune : la liberté. C'est assez tant qu'on est dans l'opposition ; ce n'est pas assez quand on prétend à gouverner. La liberté n'est pas un but ; elle est un moyen, et voilà ce que parfois nous avons l'air d'oublier. Aujourd'hui, on nous dit : vous demandez la liberté ; vous l'avez ; quel usage allez-vous en faire ?

Il faut une réponse claire, nette, précise, à la portée de tous. C'est le suffrage universel qu'il s'agit de convaincre, et le suffrage universel se soucie peu des doctrines. Il est simpliste. Il juge en bloc. Si on lui parle d'améliorer l'état social, de répartir les charges publiques avec plus d'équité, de dégrever les petits, d'assister les faibles, il entend ce qu'on veut lui dire et il a la vision d'un monde meilleur. Alors, il se retourne vers nous : que faisons-nous ? Nous essayons de lui prouver que, dans les réformes qui l'on séduit, il y a une part de chimère ; nous lui démontrons nos bouquins à la main, les périls du socialisme ; nous lui vantons les bienfaits du régime parlementaire ; nous lui parlons comme on parle dans un salon ou dans une académie, et nous voilà tout étonnés s'il reste froid.

ceux qui affirment qu'à ceux qui critiquent. C'est le malheur du parti modéré qu'ayant eu à lutter contre le radicalisme et le collectivisme, sa politique ait pris un caractère défensif ; je ne voudrais pas dire négatif. Il y a là une erreur de tactique : en politique comme en guerre, le succès est le plus souvent pour qui prend l'offensive.

N'en entraînant pas les masses en leur parlant de la nécessité de résister au radicalisme, au collectivisme ; on les entraînerait peut-être si on leur parlait de progrès possibles ; nous lui démontrons nos bouquins à la main, les périls du socialisme ; nous lui vantons les bienfaits du régime parlementaire ; nous lui parlons comme on parle dans un salon ou dans une académie, et nous voilà tout étonnés s'il reste froid.

Là est l'éternel malentendu entre le suffrage universel et le parti modéré : nous oublions que, parmi ceux qui nous écoutent, la plupart vivent au jour le jour, que pour eux la question du pain quotidien est la suprême politique, et qu'ils donneraient toutes nos choiniseries constitutionnelles pour la moindre réforme de l'impôt. Qui osera soutenir qu'ils se trompent ? Et que répondrons-nous s'ils nous disent : « Vous déclarez dangereuses les réformes radicales, voilà qui est fort bien ; mais que nous offrez-vous à la place ? » Les radicaux agissent ; nous, modérés, nous critiquons ; c'est leur force, et c'est notre faiblesse.

Quel est le résultat ? C'est que le parti modéré n'a pas dans la politique la place qu'il devrait avoir. Ce parti compte beaucoup d'hommes considérables par la situation sociale, le nom, le passé, le talent, le caractère. Rien de plus facile, semble-t-il, que de trouver parmi eux les éléments d'un gouvernement qui répond à l'opinion moyenne. Que leur manque-t-il ? Un programme. Le pays connaît ces hommes ; il les connaît et les estime ; s'il hésite à les suivre, c'est qu'il ne voit pas clairement ce qu'ils veulent. A l'heure actuelle, bien des gens, qui vivent de travail et non de politique, s'inquiètent médiocrement que le cabinet soit pris dans telle fraction du parlement ou dans telle autre ; ils demandent qu'on fasse quelque chose, et vont plus volontiers à

forme varie d'une époque à l'autre ; l'homme qui a compris que l'organisme politique, comme tout ce qui a vie et durée, se modifie peu à peu suivant des lois nécessaires ; l'homme, enfin, qui sait résister à une réforme tant qu'elle lui paraît dangereuse ou prématurée, mais qui est le premier à demander cette réforme le jour où elle est en harmonie avec l'opinion et les mœurs : celui-ci acceptera franchement la démocratie ; il s'efforcera de l'éclairer, de la diriger, de la modérer, de la combattre dans ses excès, mais il saura la comprendre et la soutenir dans ses revendications légitimes.

Est-ce là une utopie ? Je ne le crois pas. Le rôle que je rêve pour les conservateurs, c'est celui qu'ils ont joué en Angleterre et en Belgique. Dans ces deux pays, on l'a dit souvent et on ne saurait trop le répéter, les plus grandes réformes, les plus fécondes, les plus durables, ce sont les conservateurs qui les ont faites ; et c'est précisément pour les avoir faites qu'ils ont gardé une haute influence politique. Méditons cette leçon, et souvenons-nous, ainsi que le disait M. Georges Picot dans une étude récente, que « rien ne serait plus dangereux pour un parti que de prendre comme mot d'ordre des formules négatives ».

Avec un programme de résistance, le parti modéré risquerait d'être de moins en moins entendu du suffrage universel. Avec un programme de réformes, il pourrait lutter contre ses adversaires ; et il aurait d'autant plus de chances de succès qu'il proposerait des réformes, plus simples, plus pratiques.

Ai-je besoin de dire que je n'ai pas la prétention de rédiger à moi seul le programme de tout un parti ? Mais j'entends ce qu'on dit autour de moi ; je note quelques idées qui me paraissent justes ; je constate qu'il y a de plus en plus d'hommes, étrangers à l'esprit de parti, qui ont ce sentiment très net que nous arrivons à un tournant de la politique qui disent : « Il y a quelque chose à faire. »

Le conservateur dont je parle, trop rare, hélas ! en France, où la politique est faite d'abstractions logiques plutôt que de réalités concrètes, — le vrai conservateur, qu'on rencontre à chaque pas dans les pays qui ont les mœurs et la pratique de la liberté, — c'est l'homme qui croit fermement qu'il y a certaines idées sociales dont la matière est éternelle, mais dont la

matière est éternelle, mais dont la

matière est éternelle, mais dont la

matière est éternelle, mais dont la

matière est éternelle, mais dont la

matière est éternelle, mais dont la

matière est éternelle, mais dont la

(A suivre).

LA MENTHOLÉINE

DÉSINFECTANT AROMATIQUE & ANTISEPTIQUE

S. KUHN, 13, Rue de Belzunce. — PARIS

USINE A JUVISY

La MENTHOLÉINE est un désinfectant de premier ordre, qui a le précieux avantage de dégager une odeur des plus agréables.

La MENTHOLÉINE est encore supérieure à la grande majorité des produits similaires, par sa non-toxicité ; son emploi est absolument sans danger.

La MENTHOLÉINE est à la fois un désinfectant et un désodorisant énergique, son usage ne nécessite aucune préparation spéciale.

La MENTHOLÉINE peut être employée soit en sel, soit en liquide, et être, sous ces deux formes simplement répandue dans tous les locaux et sur tous les objets à désinfecter.

La MENTHOLÉINE est le plus économique de tous les désinfectants, et son bas prix la met à la portée de toutes les bourses.

Toutes ces qualités réunies font que la MENTHOLÉINE est supérieure à tous les désinfectants connus.

Mode d'Emploi

1^o Appartements. — Mettre dans une coupe (une cuillère) à bouche de MENTHOLÉINE et laisser évaporer ; renouveler chaque semaine. Ne pas jeter le sel ancien, mais l'employer pour la désinfection des water-closets et des évier.

2^o Ateliers, Bureaux, Ecoles, etc. — Faire dissoudre deux cuillerées de MENTHOLÉINE dans un litre d'eau et arroser avec cette solution.

3^o Caisnes à linge, Eviers, Water-Closets, Boîtes ménagères, etc. — Répandre une cuillère à bouche de MENTHOLÉINE.

4^o Chambres de Malades. — Dissoudre dans un peu d'eau deux cuillerées de MENTHOLÉINE et placer cette solution dans l'endroit le plus propice ; mettre aussi quelques grammes de MENTHOLÉINE dans le lit.

5^o Ecuries, Étables, Poulailers, etc. — Arroser journellement avec une solution faite dans la proportion de 50 grammes de MENTHOLÉINE dans deux litres d'eau. Par ce procédé, la santé des animaux est mieux garantie et les épidémies ont beaucoup moins de prise sur eux.

PRIX

La boîte de 1 kilo (brut) 4 francs
— 500 grammes (brut) 2 »
— 250 » 1 »

AVIS. — Pour éviter les Contrefaçons, exiger sur chaque boîte la Marque de Fabrique.

EN VENTE CHEZ M. HUBY, Imprimeur

36, rue St-Germain, Nanterre
et 22, rue de Maurepas, à RUEIL

Extrait de l'analyse chimique de ce produit

FAITE PAR
M. F. LEMAIRE PHARMACIEN-CHIMISTE DE 1^{RE} CLASSE
66, avenue de Paris, à RUEIL

Ce produit sert utilement de désinfectant en imprégnant l'air où il est d'essence capable de détruire les miasmes et germes qui prennent continuellement naissance dans les endroits contaminés.
En résumé, le produit présenté me paraît être un excellent désinfectant pouvant rendre d'utiles services.

Rueil, le 23 septembre 1896.

GRATIS PORTRAITS

AV. GRAYON-PUSIGNY

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain dans votre localité, nous vous faisons l'honneur de vous offrir, si dans le délai d'un mois de cette date du Journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fait au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs. Assurez-vous GRATUITS, nous vous nous promettons de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. TARQUERET, Directeur de la Société Française de Portraits, en son hôtel particulier, rue Saint-Jacques, 5, Paris; elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait (Maison fondée en 1840).

Imp. Huby, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas, à Rueil.

L. HENRY

Nettoyage de devantures de Magasins, de fenêtres d'escaliers & d'appartements
Chassis, Véranda, Marquises, etc.
ENCAUSTIQUE & FROTTAGE
S'ADRESSER CHEZ M. CABOUREG, 1, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE. — NANTERRE

Georges FIGOUR

CHIRURGIEN-DENTISTE DE PARIS
ANCIEN ÉLÈVE DU DOCTEUR DELESTRE
A L'HOPITAL DE LA CHARITÉ

à l'honneur de porter à la connaissance des habitants de Nanterre, Rueil et Chatou, qu'il donne des soins de la bouche :

CONSULTATIONS, EXTRACTIONS, AURIFICATIONS,
PLOMBAGE & POSE DE DENTS ARTIFICIELLES EN TOUTS GENRES
à Nanterre, 2, rue Thomas-Lemaître
DANS LA MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE GAUTIER
Les Jedis et Dimanches de 9 à 11 heures

A DES PRIX MODÉRÉS

Le public peut s'y rendre en toute confiance étant assuré d'avance d'être soigné par un praticien consciencieux exerçant l'art dentaire depuis de longues années. Monsieur Figour se fait assister d'un Docteur dans les opérations avec insensibilisation. Des extractions et consultations gratuites sont données aux personnes en possession d'un certificat délivré par le bureau de bienfaisance de Nanterre et des communes environnantes.
M. FIGOUR reçoit à PARIS, 12, rue Cadet, tous les jours de 1 à 5 heures, les jours fériés exceptés.
A NANTERRE, les Jedis et Dimanches de 9 h. à 11 heures.
Sur demande, on se rend à domicile, le matin seulement.

ON DEMANDE un REPRESENTANT connaissant bien la clientèle pour un propriétaire de vignobles désirant vendre son vin directement ; on demande également un représentant pour le Champagne et vins mousseux.
S'adresser à M. Lamant, 4, rue du Marché, à Nanterre.

AUX FERMES DU CALVADOS

Beurre, Œufs, Fromages, Comestibles, Alimentaires

Gourdain

32, Rue Saint-Germain, à NANTERRE

ON PORTE A DOMICILE

A. MARCHETTI

Emballleur Expéditeur
POUR LA FRANCE & L'ÉTRANGER
84, rue d'Hauteville, PARIS

50, Avenue Henri-Martin, NANTERRE

Emballages, Objets d'Art et d'Antiquités
MALLES & BOITES A POSTE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Edmond HUBY

22, Rue de Maurepas, 22. — RUEIL

Maison principale à NANTERRE, 36, Rue Saint-Germain, fondée en 1869

Travaux de Luxe en noir et couleurs
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES & DE TRAVAUX POUR LA PUBLICITÉ

BILLETTS DE DÉCÈS, depuis 5 fr. le cent

Tout client commandant des imprimés commerciaux a droit, si cela lui fait plaisir à l'insertion d'une annonce, une fois, gratuitement.

Nous extrayons du journal La Banlieue Parisienne, les discours prononcés au banquet des Maires de la Seine par M. Hennape et M. Poubelle.

Discours de M. Hennape, Maire de Nanterre.
Messieurs,
Je n'abuserais pas de vos instants, j'ajouterais quelques mots seulement.

Mon collègue et ami M. Chéreau a retracé la vie de M. Poubelle, auquel nous venons présenter nos hommages respectueux et donner un gage de notre reconnaissance pour les services rendus à nos administrations municipales.

Le légiste, doublé d'un patriote fervent qui conquit si vaillamment ce titre dans l'année terrible, après avoir fait ses preuves de République, montra son savoir administratif dès cette époque.

Depuis, c'est en 1883 qu'il est à la tête de notre département de la Seine. Son tact, son esprit, son talent, joints à un caractère naturel énergique et conciliant, ont été appréciés de tous; c'est à cela qu'il doit d'avoir su se maintenir pendant une période aussi longue, au poste difficile de *Maire central de Paris* et d'Administrateur du Département. (Applaudissements.)

Ce n'est pas le moment ici de discuter cette importante question de dualité de fonctions dont nous avons maintes fois réclamé la division, pour rentrer en ce qui nous concerne, dans le même droit que les habitants des autres départements, par un Conseil général distinct du Conseil municipal de Paris.

Constatons toutefois et que cela nous serve d'exemple, qu'en praticien habile qui assume sur lui toutes les responsabilités, M. Poubelle, a tenu à réorganiser ses services, de façon à tenir dans ses mains, la haute direction des affaires, tout en laissant à ses dignes et dévoués collaborateurs, ici présents, l'initiative nécessaire pour assurer la bonne marche des affaires. (Applaudissements.)

Dans une circulaire récente, il a tenu avant de quitter l'administration à nous remercier pour notre esprit de conciliation qui l'ont dit-il, facilité singulièrement dans notre tâche commune.

De notre part nous n'oublierions pas, et parmi vous, je remarque de nos vifs et dévoués collègues de notre ancienne conférence municipale des maires de la Seine que c'est grâce à lui, qu'il nous a été donné d'avoir à une époque, dans le bâtiment préfectoral, un local aménagé pour nos réunions mensuelles.

C'est en 1883 que nos conférences datant de 1833 ont eu lieu au Pavillon de Flore.

Il avait compris qu'en cherchant à nous grouper dans l'intérêt de nos communes pour traiter ensemble des ques-

tions diverses et générales, telles que : Octroi de banlieue, séparation du conseil général avec le conseil municipal, questions d'hygiène, de gaz, eaux, écoles, hospitalisation, tramways, etc. et tant d'autres... nous n'avions qu'un désir, c'était avec l'esprit de conciliation, d'arriver tout en conservant notre indépendance à éviter autant que possible des conflits avec l'administration préfectorale et faire aboutir nos réformes ou améliorations diverses.

Nous le remercions à nouveau de ses sentiments à notre égard. Toutefois, constatons en passant que la conférence municipale qui a rendu d'immenses services et est appelée à en rendre encore si vous la ramenez à la vie, ne s'est pas réunie depuis le congrès de 1889, époque où nous avions voulu faire place à d'autres. Ayant repris les fonctions administratives, j'espérais être accompagné ici de notre vieil ami et trésorier Desforges, le doyen des maires, pour vous parler de la réorganisation de cette conférence si utile.

Mais la mort nous l'a ravi sans que nous puissions assister à ses Noces de Diamants.

L'administration préfectorale n'a pas oublié les services de cet homme dont la vie n'avait été qu'une suite de dévouements et a tenu à rappeler sur sa tombe les services rendus.

Je remercie M. le Préfet en votre nom à tous de ce sentiment de *solidarité* qui unit la Préfecture de la Seine à nos Communes suburbaines. (Applaudissements prolongés.)

A vous Messieurs de compléter, en resserrant nos liens désunis momentanément, en venant vous faire inscrire à nouveau pour refaire notre ancienne conférence municipale et rétablir nos banquets annuels.

Ce sera, j'en suis certain, pour M. Poubelle une satisfaction de voir que sa présence ici, aura contribué à refaire entre nous l'union pour le bien de nos communes.

Avec ce dernier acte administratif, notre souvenir le suivra dans ce poste élevé et délicat d'Ambassadeur ou l'appellait nécessairement son expérience des hommes et des choses.

Là, nous n'en doutons pas, il saura mettre à profit les qualités précieuses de diplomate qu'il possède et que nous avons rappelés tout à l'heure, qualités grâce auxquelles il saura maintenir nos prérogatives municipales dans la voie du progrès en faveur de nos institutions démocratiques.

Je termine donc en levant mon verre
A M. Poubelle,
A notre regretté Préfet,
A notre Ambassadeur.
(Applaudissements prolongés)

M. Poubelle, Préfet de la Seine et Ambassadeur a répondu en ces termes :

Discours de M. Poubelle.

Messieurs les Maires,
J'ai souvent pris la parole dans quelques unes de vos communes et je le faisais toujours avec bonne humeur parce que je me sentais cordialement accueilli.

Je me trouve aujourd'hui devant une assemblée beaucoup plus imposante puisqu'elle se compose des Maires de la banlieue de ce grand département de la Seine.

Quand on a dit les *maires de la banlieue*, il semble qu'on doive se former une idée plutôt modeste des situations que vous occupez, mais si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit que vous êtes les maires de très grandes villes, dont plus de 14 dépassent 10.000 habitants, dont 12 dépassent 20.000 et dont quelques unes atteignent jusqu'à 50.000 de manière que vous êtes les maires d'une population de 700.000 habitants.

Cette population se trouve probablement très bien administrée, puisqu'elle a progressé de 16 0/0 d'après les chiffres du dernier recensement, tandis que la commune que j'administrerais n'a augmenté que de 5 0/0; prenez garde d'exciter ainsi la jalousie du maire central de Paris. (Rires et applaudissements.)

Ainsi le progrès a été en proportion inverse de l'importance.

Ce résultat est dû à l'esprit de travail, d'application, d'économie qui anime vos agriculteurs ou vos industriels. C'est chez vous que s'élabore la plus grande quantité de produits que Paris expédie à l'étranger ou qu'il importe chez lui, et sous ce rapport, la banlieue de Paris est comme un cercle magique d'où sortent les productions merveilleuses qui vont porter au loin le génie de la France et le génie de Paris lui-même. (Applaudissements.)

La Cour auprès de laquelle je suis accredité a ses aïeux dit-on que le temps collabore à ses œuvres; elle est ancienne, elle a des siècles derrière elle et elle en a aussi devant elle. On y est moins pressé, on s'y plaint moins qu'ailleurs de la lenteur des affaires.

Le temps, qui a aidé à fonder cette grande puissance morale, semble pouvoir aussi contribuer à dénouer les difficultés que son cours amène.

Sous ce rapport, Messieurs, votre magistrature est une excellente école. Vous avez à compter, comme j'ai eu à le faire moi-même, avec les passions, les sentiments et les caractères. Vous avez à faire la part de ce qu'il y a de bon, de droit, d'honnête et aussi de ce qu'il y a

quelquefois de hasardeux, d'intéressant, de précipité dans les idées qui vous sont présentées.

Le monde ne va pas tout d'une pièce. Chaque individu apporte ses facultés propres, son énergie et son initiative. Tout cela se heurte, se contredit, aussi faut-il une main souple, délicate et ferme pour faire sortir de ces éléments si divers cette unité qui caractérise les solutions pratiques; car les aspirations restent dans l'air et seuls les projets concertés peuvent devenir des réalités.

Je tâcherai d'appliquer le peu d'expérience que j'ai acquise dans ce département au profit de la paix religieuse, comme vous cherchez à le faire de votre côté pour l'apaisement politique.

Toutes les puissances morales d'un pays doivent concourir à sa grandeur. Je serai heureux, quant à moi, de lui consacrer dans cette nouvelle direction, toute mon intelligence et toutes mes forces.

ECHOS & NOUVELLES
Une bonne nouvelle. — Les Voyageurs de la ligne Paris-Mantes par Maisons-Laffitte et Poissy peuvent espérer que, dans un délai très prochain, ils éviteront le détour d'Argenteuil pour reprendre leur itinéraire par La Garenne-Bezons et Houilles. Les essais du nouveau pont de Bezons viennent de se terminer. Un bon point à la Compagnie de l'Ouest.

Postes et Télégraphes. — On vient de mettre à la disposition du public une nouvelle feuille d'un modèle spécial qui assurera désormais le secret de la correspondance télégraphique.

Automobilisme. — Il s'agirait en ce moment, d'après le *Petit Journal*, de la création d'une *Société Nationale des Express Automobiles* qui couvrirait de ses voitures nos belles routes de France et suppléerait ainsi les petits chemins de fer restés à l'état de projet, faute d'argent. L'idée appartient à M. F. Deloncle, député des Basses-Alpes.

Compagnie du Tramway à Vapeur de Paris à Saint-Germain. — Avis important. — Dans le but d'éviter des accidents, le Service des trains, et notamment l'embarquement et le débarquement des voyageurs, se fait toujours à droite dans le sens de la marche du train.

Cette règle générale ne comporte d'exceptions qu'aux points extrêmes des parours et à *Port-Marly* où le Service est exclusivement fait, pour tous les trains, du côté de la Station.

LE PÉLICAN

Nouvelle
par
Georges RÉGNAL

Moi qui ne saurais voir maltraiter un cheval ou un chien, je quittai le pensionnat, obsédé par le souvenir de cette malheureuse. Je voyais continuellement son mouvement si humble, si triste sous l'injure du mauvais garçonnage. Je sentais une grande infortune et je regrettais la discrétion sotte qui avait arrêté sur mes lèvres une interrogation à l'instant où M. X... en m'accompagnant jusqu'au seuil de sa demeure, avait, comme moi, été témoin de la cruelle conduite de son élève envers la pauvre déséchérée. A présent, une timidité plus compréhensible m'empêchait de retourner chez lui. Mon ami, en renouant à son projet primitif de lui confier son fils, m'en enlevait le prétexte.

Mais de ma fenêtre, j'observais maintenant celle dont la douloureuse condition avait frappé mon imagination.

Je constatai qu'elle gardait pendant les récréations les bambins de la petite classe qui, travaillant moins que les grands, restaient au jardin beaucoup plus que ceux-ci.

Par tous les temps, ces impitoyables moutards s'amusaient. Je vis leur misérable gardienne, gélée ainsi, et, ma foi, assez justement, car elle a bien la mine de noire mélancolie propre à cet oiseau. Comme lui, elle est capable de rester des heures sur ses longues jambes, à la même place, semblant ignorer ce qui se passe autour d'elle, absorbée dans les idées fixes de sa cervelle obtuse. Elle est devenue presque idiote à la suite de ce qui l'assailait. De bonne famille, à ce qu'il paraît, mais sans fortune, elle se préparait aux examens pour devenir institutrice lorsqu'elle a perdu, coup sur coup, son père et sa mère, l'un par accident, l'autre de la petite vérole.

La fièvre typhoïde l'a prise à son tour. Seule et sans ressource, elle a été soignée à l'hôpital par l'Assistance publique. On l'a guérie, mais elle a laissé sa mémoire et presque son intelligence dans les griffes du mal. Incapable de gagner sa vie, tombée à un degré de misère qui ne lui permettait plus de vivre, elle est venue s'échouer chez nous.

C'est le maire d'ici qui nous l'a pour ainsi dire imposée. Il est très lié avec les parents de ma femme. Nous la logeons, nous la nourissons mais nous ne pouvons faire plus car elle n'est bonne à rien sinon, à peut être près de l'instinct, à la façon des chiens, à se tenir près des enfants pendant les récréations et à savoir appeler du secours si l'un d'eux se blessait ou tentait de s'évader.

avez-là...fis-je.
M. X... se retourna un peu afin de s'assurer de qui je parlais, puis il répondit négligemment, d'un air moitié moqueur, moitié dédaigneux :
— Ah... le Pélican?... les élèves l'ont baptisée ainsi, et, ma foi, assez justement, car elle a bien la mine de noire mélancolie propre à cet oiseau. Comme lui, elle est capable de rester des heures sur ses longues jambes, à la même place, semblant ignorer ce qui se passe autour d'elle, absorbée dans les idées fixes de sa cervelle obtuse. Elle est devenue presque idiote à la suite de ce qui l'assailait. De bonne famille, à ce qu'il paraît, mais sans fortune, elle se préparait aux examens pour devenir institutrice lorsqu'elle a perdu, coup sur coup, son père et sa mère, l'un par accident, l'autre de la petite vérole.

La fièvre typhoïde l'a prise à son tour. Seule et sans ressource, elle a été soignée à l'hôpital par l'Assistance publique. On l'a guérie, mais elle a laissé sa mémoire et presque son intelligence dans les griffes du mal. Incapable de gagner sa vie, tombée à un degré de misère qui ne lui permettait plus de vivre, elle est venue s'échouer chez nous.

C'est le maire d'ici qui nous l'a pour ainsi dire imposée. Il est très lié avec les parents de ma femme. Nous la logeons, nous la nourissons mais nous ne pouvons faire plus car elle n'est bonne à rien sinon, à peut être près de l'instinct, à la façon des chiens, à se tenir près des enfants pendant les récréations et à savoir appeler du secours si l'un d'eux se blessait ou tentait de s'évader.

Nous nous séparâmes et je m'en allai, le cœur troublé par une sorte de remords. Je me sentais participant des cruautés de la société envers cette infortunée. Je m'imaginai cette existence! En admettant même que le maître de pension, en sa relative compassion ou par respect humain, continuât toujours à la laisser dormir dans un coin de mansarde, à la nourrir des restes des loques ridicules qui la couvraient? Que deviendrait-elle si la maladie de nouveau l'assailait? Et puis, vit-on seulement de l'indispensable? Se figure-t-on la vingtième année si tendre, si avide d'expansion, si pleine d'aspirations, de jeunesse? Non? Jamais un baiser, jamais la saveur d'un fruit mûr, jamais le don d'une rose, jamais l'innocente joie d'apercevoir dans un miroir son jeune visage embellir par une modeste parrure!...

J'eusse voulu lui faire du bien, lui donner un peu d'argent... Mais je songeais que ma propre famille, souvent privée des choses les plus utiles, pourrait blâmer mes velléités généreuses et intempératives; je n'osais, en outre, témoigner tout l'intérêt que m'inspirait cette étrangère... Navez-vous pas éprouvé parfois de ces timidités, de ces haines inexplicables? vraies punitions de notre sensibilité.

(A suivre)

(1) Reproduction autorisée uniquement dans les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

quelquefois de hasardeux, d'intéressant, de précipité dans les idées qui vous sont présentées.

Le monde ne va pas tout d'une pièce. Chaque individu apporte ses facultés propres, son énergie et son initiative. Tout cela se heurte, se contredit, aussi faut-il une main souple, délicate et ferme pour faire sortir de ces éléments si divers cette unité qui caractérise les solutions pratiques; car les aspirations restent dans l'air et seuls les projets concertés peuvent devenir des réalités.

Je tâcherai d'appliquer le peu d'expérience que j'ai acquise dans ce département au profit de la paix religieuse, comme vous cherchez à le faire de votre côté pour l'apaisement politique.

Toutes les puissances morales d'un pays doivent concourir à sa grandeur. Je serai heureux, quant à moi, de lui consacrer dans cette nouvelle direction, toute mon intelligence et toutes mes forces.

CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu de la séance du 11 Juin 1896

Application de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884.

Président : M. Hennape, Maire.
Les 23 membres du conseil sont présents.
M. Blocquaux est élu secrétaire pour la session.

M. le Président donne connaissance des affaires inscrites à l'ordre du jour et fait inscrire les diverses propositions présentées par les membres du Conseil.

Le Conseil,
Est d'avis qu'il y a lieu de maintenir pour 1897 le tarif précédent du rachat des journées de prestations en nature pour l'entretien des chemins vicinaux et ruraux.

Emet un avis favorable à l'acceptation par la Fabrique de l'Eglise de Nanterre d'un legs de 2.000 fr. à elle fait par Mme Vve Giroix.

Appuie la demande faite par M. Gérard Pierre, route de Paris, 61, à l'effet d'obtenir en faveur de son fils, une bourse aux Arts-et-Métiers.

Désigne au scrutin secret MM. Beauδέ et Cassier comme délégués du Conseil municipal dans le sein de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance.

Désigne au scrutin secret les membres des diverses commissions qui se trouvent ainsi composées :
Commission scolaire : MM. Leclerc, Bidault, Leblouvier, Noël et Roy.
Commissions des finances : MM. Leclerc, Roy, Beauδέ, Blocquaux, Billard, Clément, Leblouvier.

Commission de Voirie : MM. Vanier, Boux, Cassier, Duval, Blusson, Noël et Caroni.
Commission des Travaux : MM. Carthey, Doublet, Mothé, Bibault, Picard et Wulfrand.

Commission d'hygiène et des Logements insalubres : MM. Mothé, Caroni, Leblouvier, Roy, conseillers municipaux, Docteur Caire, médecin, Bergevin, architecte et Catin, membre du bureau du bienfaisance.

Commission des Eaux et du Gaz : MM. Mothé, Roy, Leblouvier, Caroni, Billard, Doublet, Blusson, Wulfrand, Bibault.

M. le Maire propose de voter des félicitations et des remerciements à Mme Mary, qui a bien voulu accepter de couronner la Rosière de cette année. — Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil,
Adopte le principe d'une manifestation patriotique sur la tombe militaire au cimetière de Nanterre et autorise une dépense de 100 fr. pour l'achat d'une plaque et d'une couronne à la mémoire des soldats morts à Madagascar.

Il laisse à l'administration le soin d'en fixer la date.
Renvoi à la Commission de Voirie.

La question concernant le prolongement du Boulevard du Nord avec passage sous la ligne du Chemin de fer et pour laquelle la nouvelle administration a demandé à la Préfecture de surseoir toute décision jusqu'à ce que le nouveau Conseil se soit prononcé à cet égard.
L'affaire concernant l'alignement de 19 nouveaux chemins dont les plans seront examinés à nouveau.

l'insère la correspondance de l'Union des Travailleurs et fournis de ce chef au comité 250 journaux qui sont envoyés à tous les membres.

Cela assure à mon journal une plus grande publicité, et je ne cherche pas autre chose.

J'insérerai toujours comme je l'ai proposé, gratuitement, des articles d'intérêt général dans la tribune libre, pourvu que les articles m'arrivent signés, c'est à dire que leurs auteurs en prennent la responsabilité, en me disant, s'ils désirent que l'article soit signé ou non sur le journal.

On ne peut donc m'accuser de partialité.

E. H.

Renvois à la Commission des Travaux la question de divers travaux urgents à exécuter à la Mairie.

Donne acte d'une communication de M. le Maire, relativement au projet de prolongement de l'avenue de la Grande Armée qui sera soumis ultérieurement au Conseil, s'il y a lieu.

Emet un 1^{er} vœu, au sujet de la Halte du vieux chemin de Paris, qu'il y aurait nécessité de transformer en station et un 2^e vœu pour la création d'une halte entre le vieux chemin de Paris et le Rond-Point des Bergères.

Emet le vœu que le pavage de la rue du Chemin de Fer soit refait en matériaux neufs avec des pavés de 14 X 20, dans les parties défectueuses.

Autorise divers travaux à la Crèche dans la mesure d'une dépense maximale de 200 fr.

Renvois à la Commission de voirie la question de la Villa Petit qui sera examinée après rapport de l'Agent-voyer.

Donne acte de la Communication faite par M. le Maire, de la réponse de M. de Giers, attaché à l'Ambassade de Russie, en réponse à l'adresse envoyée à l'Empereur de Russie à l'occasion de son Couronnement.

Donne acte à M. le Maire de sa communication concernant un don envoyé par un membre de la Société du Drapeau.

Donne acte de la communication de M. le Maire, relativement à une représentation qui serait organisée avec le concours des sociétés patriotiques de Nanterre, notamment des Dames françaises.

Renvois à la Commission des Finances une réclamation concernant une somme due par la Commune.

Donne acte à M. le Maire de sa communication concernant les démissions de divers membres de la Caisse de famille des Pompiers, de la Crèche et de la Caisse des Ecoles.

Une demande de soutien de famille présentée par le sieur Demil est examinée en comité secret. Le Conseil ajourne sa décision.

L'examen des diverses propositions inscrites à l'ordre du jour est renvoyé à une prochaine réunion et la séance est levée à 11 h. 1/2.

NÉCROLOGIE
Lundi dernier, une enfant de 7 ans qui faisait la joie de sa famille était subitement ravie à l'affection de ses parents, de braves et dignes travailleurs.

Mercredi, malgré l'inclémence du temps, au milieu d'une grande affluence d'amis, le père, la mère et les frères et sœurs suivaient silencieux la dépouille mortelle de la jeune Tremblay.

Nous remercions à dépeindre la douleur du père et de la mère.
Le corps des Sapeurs-Pompiers dont fait partie M. Tremblay avait tenu à honneur de se faire représenter par le Sergeant Lamant.

Puisse ces témoignages de sympathie adoucir quelque peu la douleur de cette famille si éprouvée.

L...
La Crèche. — Une assemblée générale de la Crèche eu lieu à la mairie. Nous publierons les noms des Dames faisant partie du Comité, dans notre prochain numéro.

Mesure Utile. — Dans l'intérêt de la commune, l'administration municipale aurait l'intention de tenir à la disposition du public un registre pour les locations vacantes, ainsi qu'elle vient de faire pour les placements gratuits.
Cette liste serait aussi affichée à la porte de la Mairie.

Grave accident. — Madame T... habitant boulevard du Levant, a été victime d'un accident très grave causé par l'inflammation d'un bidon de pétrole, heureusement pour elle que les voisins sont venus rapidement à son secours.

Madame T. est très grièvement brûlée. Le commencement d'incendie produit par le pétrole enflammé a été éteint aussitôt.

Renvois à la Commission des Travaux la question de divers travaux urgents à exécuter à la Mairie.

Donne acte d'une communication de M. le Maire, relativement au projet de prolongement de l'avenue de la Grande Armée qui sera soumis ultérieurement au Conseil, s'il y a lieu.

Emet un 1^{er} vœu, au sujet de la Halte du vieux chemin de Paris, qu'il y aurait nécessité de transformer en station et un 2^e vœu pour la création d'une halte entre le vieux chemin de Paris et le Rond-Point des Bergères.

Emet le vœu que le pavage de la rue du Chemin de Fer soit refait en matériaux neufs avec des pavés de 14 X 20, dans les parties défectueuses.

Autorise divers travaux à la Crèche dans la mesure d'une dépense maximale de 200 fr.

Renvois à la Commission de voirie la question de la Villa Petit qui sera examinée après rapport de l'Agent-voyer.

Donne acte de la Communication faite par M. le Maire, de la réponse de M. de Giers, attaché à l'Ambassade de Russie, en réponse à l'adresse envoyée à l'Empereur de Russie à l'occasion de son Couronnement.

Donne acte à M. le Maire de sa communication concernant un don envoyé par un membre de la Société du Drapeau.

Donne acte de la communication de M. le Maire, relativement à une représentation qui serait organisée avec le concours des sociétés patriotiques de Nanterre, notamment des Dames françaises.

Renvois à la Commission des Finances une réclamation concernant une somme due par la Commune.

Donne acte à M. le Maire de sa communication concernant les démissions de divers membres de la Caisse de famille des Pompiers, de la Crèche et de la Caisse des Ecoles.

Une demande de soutien de famille présentée par le sieur Demil est examinée en comité secret. Le Conseil ajourne sa décision.

L'examen des diverses propositions inscrites à l'ordre du jour est renvoyé à une prochaine réunion et la séance est levée à 11 h. 1/2.

NÉCROLOGIE
Lundi dernier, une enfant de 7 ans qui faisait la joie de sa famille était subitement ravie à l'affection de ses parents, de braves et dignes travailleurs.

Mercredi, malgré l'inclémence du temps, au milieu d'une grande affluence d'amis, le père, la mère et les frères et sœurs suivaient silencieux la dépouille mortelle de la jeune Tremblay.

Nous remercions à dépeindre la douleur du père et de la mère.
Le corps des Sapeurs-Pompiers dont fait partie M. Tremblay avait tenu à honneur de se faire représenter par le Sergeant Lamant.

Puisse ces témoignages de sympathie adoucir quelque peu la douleur de cette famille si éprouvée.

L...
La Crèche. — Une assemblée générale de la Crèche eu lieu à la mairie. Nous publierons les noms des Dames faisant partie du Comité, dans notre prochain numéro.

Mesure Utile. — Dans l'intérêt de la commune, l'administration municipale aurait l'intention de tenir à la disposition du public un registre pour les locations vacantes, ainsi qu'elle vient de faire pour les placements gratuits.
Cette liste serait aussi affichée à la porte de la Mairie.

Grave accident. — Madame T... habitant boulevard du Levant, a été victime d'un accident très grave causé par l'inflammation d'un bidon de pétrole, heureusement pour elle que les voisins sont venus rapidement à son secours.

Madame T. est très grièvement brûlée. Le commencement d'incendie produit par le pétrole enflammé a été éteint aussitôt.

Union Nanterrienne
Société formée en réunion publique, le mardi 9 Juin, au café de la Gare, Maison BOUY, a décidé d'organiser une sortie amicale, ayant pour objet :
Une Promenade en Seine et un Déjeuner
Le jour de la sortie est fixé au Mercredi 8 Juillet.

Le comité invite les personnes désirant y prendre part, à venir à la réunion générale qui aura lieu le mercredi 17 courant, à 9 heures très précises, salle TRAGIN, rue Saint-Germain.

Ordre du jour de la réunion
Fixation de la localité où le déjeuner aura lieu.
Le prix de la cotisation est fixé à 12 fr.
NOTA. — On peut dès à présent retirer les cartes chez MM. Tragin, Lévêque, Bouy, Lavau, Lainé, Cayron, et chez tous les membres du comité.

Les Membres du comité
Le Président, **Henry**
Le Secrétaire, **Henry**
Décamps
Les Commissaires
MM. Jarry, Tragin, Dujat et Dupont.

Extrait des Petites-Affiches
— Le divorce a été prononcé entre les époux Gillet, cité de Neuville, au profit du mari contre sa femme née Pasquet.

— Le divorce a été prononcé au profit de Mme Buisson, née Godet, rue Victor-Hugo, 12, contre son mari.

— M. Desort, fabricant d'ébenisterie, rue du Chemin-de-Fer, 27, a obtenu son concordat à raison de 30 0/0 en 5 ou par cinquièmes.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Lucie Landais, avenue de la République, 75; Marcel Gallais, avenue de la République 14; Olympe Viltart, route de Paris, 2; Racinet Edmond, rue de Montesson.

Publications. — M. Brard, à Paris, et Mile Boulay, à Gennevilliers; M. Blondeau, à Nanterre, et Mile Fournieu, à Rueil; M. Lecoq et Mile Saladin, à Nanterre; M. Baert et Mile Collin, à Nanterre; M. Delatre et Mile Godéfroy, à Nanterre.

Décès. — Adrienne Lillemand, 1 an, rue Saint-Germain, 51; Mme Hénauld, 62 ans, boulevard du Midi, 9; Marguerite Tremblay, 6 ans, rue du Chemin-de-Fer, 33; Richard, 29 ans, 6, cour Saint-Nicolas.

Un nommé Alfred Bodel, âgé de 27 ans, dont les parents demeurent, 54, rue de la Croix, voulait lundi dernier, étant ivre, rentrer chez ses parents avec une jeune personne qu'il avait rencontrée.

Naturellement M. Bodel père opposa un refus formel aux propositions de son fils; Alfred se mit alors dans une violente colère, menaçant son père et frappa sa mère avec une chaise. Les gardarmes intervinrent et emmenèrent au poste cet enragé et il fut conduit au commissariat de Puteaux.

Là, quelles ne furent pas la surprise et l'émotion des agents de service lorsqu'ils aperçurent une heure environ après l'incarcération du prisonnier, que ce dernier s'était pendu dans sa cellule au moyen d'une bande attachée à sa couverture!

Fort heureusement, on put, grâce à d'énergiques soins, ramener le désespéré à la vie. Après interrogatoire, il a été envoyé au Dépôt.

Mercredi 10 courant dans l'après-midi on a trouvé pendu dans son logement, situé passage Saint-Nicolas, Richard Julien, âgé de 27 ans. Ce malheureux s'est pendu dans un accès de fièvre chaude survenu à la suite d'un éréyspèle.

M. Gens Pierre, 56 ans, avenue de Nanterre, 26, à Rueil, a eu le bras broyé par une courroie de transmission dans l'atelier de M. Roy, à Nanterre.

Il a été transporté à l'hôpital Beaujon.

Union Nanterrienne

Société formée en réunion publique, le mardi 9 Juin, au café de la Gare, Maison BOUY, a décidé d'organiser une sortie amicale, ayant pour objet :
Une Promenade en Seine et un Déjeuner
Le jour de la sortie est fixé au Mercredi 8 Juillet.

Le comité invite les personnes désirant y prendre part, à venir à la réunion générale qui aura lieu le mercredi 17 courant, à 9 heures très précises, salle TRAGIN, rue Saint-Germain.

Ordre du jour de la réunion
Fixation de la localité où le déjeuner aura lieu